



- Saxe-Anhalt a ajusté les mesures pour limiter la propagation du coronavirus et permis un assouplissement prudent . Néanmoins, il est nécessaire que chaque individu limite ses contacts directs au strict minimum. S'il vous plaît, aidez-nous à vous protéger et à protéger les autres contre le virus.
- Pour éviter que le virus se propage, nous devons tous adapter notre comportement quotidien et, en particulier, respecter les règles suivantes:
 - En public, gardez une distance minimale de 1,5 mètre des autres.
 - Protégez-vous et protégez les autres en portant un couvre-nez et bouche partout où une distance de 1,5 mètre n'est pas possible.
 - Lavez-vous les mains fréquemment.
 - Évitez la poignée de main, la bise ou l'embrassement en guise de salutation.
 - Si vous toussiez ou éternuez, détournez-vous toujours des autres personnes. Éternuez et toussiez dans votre coude ou dans un mouchoir.
 - Utilisez une application d'alerte Covid-19.
- Les rencontres et fêtes de famille se limitent à un foyer plus les membres d'un autre ménage et le second ménage pouvant être composé seulement d'un nombre maximum de cinq personnes. Les enfants de moins de 14 ans sont exclus.

- Restaurants et bars restent fermés. Cependant, nourriture et boissons peuvent toujours être vendues ou livrées à l'extérieur du domicile.
- Les supermarchés, épiceries, pharmacies, drogueries, magasins de presse, librairies, services de collecte et livraison etc. restent ouverts. Les services de ramassage et de livraison restent possibles.
- La prise de rendez-vous est devenue récemment possible dans le commerce de détail dans Saxe-Anhalt. Les clients peuvent prendre des rendez-vous dans les magasins par téléphone ou sur Internet.
- Les cinémas, hôtels, maisons de jeux, centres de fitness et parcs de loisirs ou d'attractions doivent fermer.
- Les sports en club sont également interdits. Les sports individuels tels que le jogging restent autorisés.
- Cours de langue et cours d'intégration n'ont lieu qu'à distance. Les cours virtuels peuvent continuer. Les examens dont les dates sont déjà fixées ne seront pas annulés. Les cours numériques (par vidéo) sont encore possibles.
- Le fonctionnement scolaire aura lieu mais sera restreint. À partir du 1er mars 2021, des cours en présence peuvent avoir lieu à nouveau dans les écoles primaires et les écoles spécialisées. Dans les autres écoles, le fonctionnement régulier restreint, peut être adopté à la situation.
- Les garderies rouvrent pour tous les enfants; cependant, il peut y avoir des restrictions sur les heures d'ouverture et la gamme de divertissements proposée.
- Les passagers de bus, trains, taxis, etc., ainsi que les clients de magasins doivent porter un masque de protection médicale de la bouche et du nez (par exemple un masque chirurgical ou FFP2).

- Pendant d'éventuels cours de présence, les élèves dès la 7^{ième} classe doivent porter un masque couvrant bouche et nez, si la distanciation physique de 1,5 mètre n'est pas possible.
- Les personnes suivantes ne sont pas obligées de se couvrir la bouche et le nez:
 - Enfants de moins de 6 ans
 - Les personnes sourdes et malentendantes et leur assistant.
 - Toute personne qui ne peut pas porter un masque pour des raisons de santé, par exemple un handicap ou une grossesse.
- Restez en bonne santé!